



Ville de Cerny
Essonne
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2025

Date de convocation : 12 décembre 2025	Nombre de conseillers en exercice :	23
Date d'affichage : 12 décembre 2025	Nombre de conseillers présents :	16
	Nombre de conseillers votants :	18

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre 2025, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire à la suite de la convocation adressée le 12 décembre 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUSSI, M. PRAT,
Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGÈRE, MM.
MIKOLAJCZAK, Mmes FILLATRE, EYHERABIDE, TRIMBOUR,
M. VUITRY, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

Ont donné pouvoir : M. Olivier CARNOT à Rémi HEUDE
Mme Chrystelle LEPAGE à Marie-Claire CHAMBARET

Absents excusés : Mme Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Erwan MERLET, Bruno
DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

**N° 2025 / IX / 4 - 7.1 Concessions de cimetière :
 Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 2024 / VIII / 2 – 7.1 du Conseil municipal du 5 décembre 2024 fixant les tarifs des concessions du cimetière à compter du 1^{er} janvier 2025,
CONSIDÉRANT la volonté municipale d'actualiser ces tarifs sur la base de l'évolution de l'indice des Prix à la Consommation (IPC) pour l'ensemble des ménages (hors tabac),
CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la Commission des finances réunis le 10 décembre 2025,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs des concessions dans le cimetière communal comme suit :

Nature de la concession	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Concession funéraire 15 ans	50,00 €	50,50 €
Concession funéraire 30 ans	170,00 €	171,60 €
Concession funéraire 50 ans	335,00 €	338,20 €
Concession cinéraire horizontale 15 ans	25,00 €	25,30 €
Concession cinéraire horizontale 30 ans	85,00 €	85,80 €
Concession cinéraire horizontale 50 ans	168,00 €	169,60 €
Concession cinéraire verticale 15 ans	1 461,00 €	1 474,80 €
Concession cinéraire verticale 30 ans	1 522,00 €	1 536,30 €
Concession cinéraire verticale 50 ans	1 604,00 €	1 619,10 €

PRÉCISE que, dans le columbarium vertical, les familles acquièrent, en plus de la concession cinéraire, une case en granit rose destinée à recevoir l'urne d'un montant de 1 218,00 €. Il est inclus dans le tarif fixé par l'assemblée.

Dans le cadre du renouvellement d'une concession cinéraire verticale, ce montant est déduit du montant fixé par la délibération.

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites au budget,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

